

## ASSEMBLEE GENERALE -2021-2022

Cette assemblée générale ne ressemblera pas aux précédentes dans sa généralité car l'ombre du COVID est encore bien présente d'où notre vie journalière un peu perturbée par nombre de choses préoccupantes pour l'avenir. Néanmoins il ne faut pas noircir le tableau et bien se dire que les temps anciens sont révolus car il va falloir adopter certains réflexes et prendre de nouvelles habitudes. Nous vous remercions donc de votre présence qui fait grand plaisir pour ces retrouvailles. Nous sommes toujours positionnés sur l'esprit du rassemblement et de la convivialité en prenant soin lorsque nous le pouvons d'attentions particulières auprès de nos adhérents. Dans quelques mois nous allons nous projeter dans la troisième année où la maladie - la pandémie ou tout simplement les accidents de la vie ont fait que pendant cette période certaines personnes ne sont plus à nos côtés à ce jour.

*Il y a quelque chose de plus fort que la mort, c'est la présence des absents dans la mémoire des vivants* disait M. Jean D'ORMESSON.

Gardons dans nos mémoires ...

- M. Jean JOANNES qui résidait 43 rue des Saules
- M. Alain AUTHIER , 7 allée des Charmes , ancien routier, Alain était très actif, il aidait beaucoup pour les installations des fêtes de ST Emilion, il fut aussi porte drapeau lors des manifestations de la mairie. Nous saluons sa veuve qui est là avec nous aujourd'hui.
- M. Pierre CHALON 169 route de ST Emilion décédé lors des dernières vacances, Mme CHALON a intégré une maison familiale.
- M. Pierre DUCHARTRE 2 rue de la Pointe , ancien instituteur à l'école du Nord qui aimait beaucoup la lecture et l'écriture, qui fut secrétaire au club nautique de Libourne d'aviron puis au club de rugby.
- M. Jean Luc EYQUARD 9 chemin de Plince, bon vivant, aimant plaisanter, il animait notamment les repas de quartier, sérieux, honnête, sincère, un peu têtu parfois, il nous manque déjà.
- M. Edouard PAÏS qui résidait 3 route de Montagne
- Mme Jacqueline BRACHET demeurant au 93 rue de La Bordette
- M. Gilbert FAUX 21 rue des Bordes, ancien plâtrier, Gilbert était connu pour sa gentillesse, sa joie de vivre. Un accident de la circulation nous l'a

enlevé trop tôt, un véhicule l'a renversé alors qu'il traversait sur des passages cloutés. Suzette son épouse, reste fidèle à l'association et nous l'en remercions.

Quelques instants de silence en mémoire de nos chers disparus....

Pour continuer sur l'objet principal de cette réunion, rapport Moral et Financier vous seront présentés. Suivra le renouvellement du bureau avec une particularité pour sa reconduite. Viendra ensuite les doléances de l'association qui seront prononcées par le nouveau bureau. Vous constaterez l'absence de monsieur le Maire. Celle-ci est simplement dû à la volonté du bureau de ne pas l'inviter. Depuis de nombreuses années trop de promesses ont été prononcées et n'ont pas été tenues.. Trop de belles phrases ont été adressées à notre égard... trop de propositions n'ont pas trouvé sujet à débattre de manière à faire avancer honorablement et efficacement les choses au sein de la ville en matière sécuritaire. Nous avons fini par être lassés et je dirais même abusés et désabusés à la fois.

Pour en revenir nous vous informons ( pour ceux et celles qui ne le savent pas ou bien qui se posent des questions ) que: pour des raisons bien précises il y a trois démissions de bureau portant celles-ci à effet officiel à la date du 2 Octobre. Les démissionnaires étant : Le Président - le vice- président et la Trésorière.

Celle du Président émane du fait de son éloignement de la ville de LIBOURNE ce qui porte atteinte à l'intervention rapide qui doit être menée sur certains évènements locaux. En effet il est estimé que la présidence de l'association doit être très réactive en prenant les mesures qui s'imposent sur le terrain pour le bien des adhérents. Ceci ne peut être entrepris que sur plus long terme en interpellant les autorités compétentes. N'habitant pas Libourne je suis en quelque sorte inaudible et quelque peu décrédibilisé sur le bien-fondé de certains de mes propos sécuritaires.

Celle du vice-Président émane du fait relaté auparavant : comme quoi une grande lassitude avec perte de confiance qui n'est plus accordé sur le comportement du maire envers beaucoup de promesses non tenues et du chantage exercé par le Sous-préfet pour obtenir les statistiques si nous modifions les statuts de l'association. Pour le Maire, le meilleur exemple étant la promesse du Maire de nous faire participer à certaines réunions spécifiques dont le sujet à traiter est l'insécurité Comme le CISP et le fait de nier avoir les statistiques pour reconnaître ensuite en réunion publique au verdet que finalement il les avait mais que ce n'était pas son rôle de nous les donner, ce comportement a fini par faire perdre patience et confiance à Gilbert Verney qui ne souhaite plus côtoyer les autorités. C'est un peu comme Jeanne ne vois-tu rien venir ? A force c'est lassant et désobligeant ! L'éponge est donc jetée mais il restera référent avec son épouse Paulette pour le quartier du Verdet.

Celle de notre Trésorière émane du fait que tant que faire se peut voyant la structure de base du bureau s'effriter, après toutes ces années où son ministère des finances a été tenu d'une manière très parfaite, elle aspire de plus en plus à pouvoir profiter davantage de l'air marin de l'océan et de pouvoir s'occuper de ses petits-enfants. En quelque sorte une deuxième retraite bien méritée et cela se comprend.

Si certains adhérents s'inquiètent du peu d'activités de l'association depuis le départ de Françoise et Jacky LAGRENAUDIE nous sommes bien obligés de dire que ces derniers étaient engagés dans Voisisécur plus qu'il ne le fallait. Nous ne pouvons ni leur reprocher, ni leur en vouloir. Bien souvent carte blanche leur était laissé pour tout ce qui pouvait faciliter le contact et les plaisirs de nos adhérents. Cela faisait partie de leur adrénaline journalière. Mais après leur départ, la disponibilité du bureau restant est tout à fait d'une autre proportion que l'on nommera pour nous-mêmes moins chronophages. Chacun et chacune ayant sa propre vie à assumer avec parfois des aléas qui ne permettent pas tant de disponibilité que celle fournie par le couple LAGRENAUDIE. A cela il faut rajouter depuis 2020 le COVID toujours en cours, ce qui a eu pour effet de limiter les contacts, les réunions et les loisirs associatifs. Nous avons tenté de respecter au mieux les contraintes sanitaires afin de ne pas se sentir coupables de la diffusion du virus. En principe, suivant l'évolution de la pandémie et en souhaitant que celle-ci ouvre de plus en plus les portes de libertés individuelles

et collectives tout devrait reprendre une place normale au sein de Voisisécur. C'est pourquoi nous n'avons pas organisé de repas ni d'assemblée générale en 2020 car cela était impossible. En 2021 nous avons privilégié l'espace de contacts et la distanciation en organisant un apéritif dînatoire et cette année nous poursuivons en émettant une certaine réserve de prudence en offrant gratuitement aux adhérents présents un apéritif déjeunatoire.

En ce qui concerne le don en numéraire pour L'UKRAINE : L'idée de base vient du Président sans faire l'unanimité au sein du bureau car il y avait plus de pour que de contre. Le sujet a été débattu et voté à main levée. Une majorité de POUR a été dégagée. Partant de là une somme a été arrêtée et envoyée à FRANCE UKRAINE à BORDEAUX. Une partie de cette somme a été utilisée pour les médicaments et carburant des camions qui transportaient uniquement du matériel médical. Auparavant, un commentaire sur cette action avait fait l'objet d'une diffusion par le Président sur la Gazette. Un nombre important de retours très satisfaisants pour ce geste de solidarité est aussitôt apparu sur le site. Les adhérents étaient d'accord sur le principe. Cependant, je déplore très largement les propos que j'ai jugé aussitôt de bas niveau et exprimés par certains au sujet de ce don. Souhaitons ne jamais être confronté à ce genre de situation car on ne connaît pas ce que l'avenir nous réserve.

Voici d'une manière générale la situation de l'association telle qu'elle est présente à ce jour et que nous jugeons très positive sur bon nombre de plans en matière d'évolution depuis sa création. Avant de passer au renouvellement du bureau qui comme je l'espère avec mes collaborateurs verra émerger un nouveau bureau qui fera perdurer ce qui a été entrepris jusqu'à maintenant, je tiens à vous adresser mon sentiment personnel.

J'ai pris la Présidence en 2015 sous l'influence de Patrick REBEYROL qui me trouvais capable de mener la barque Voisisécur en y plaçant toute sa confiance. Je lui avais promis de faire progresser l'association. Ce qui a été fait très rapidement. Cette progression a permis de faire bouger les choses, améliorer et innover l'objet sécuritaire de la ville qui n'existait pas auparavant. Cela n'a pas toujours été très facile, d'abord pour se faire connaître et ensuite reconnaître puis faire le forcing afin de ne point décevoir nos adhérents. Nous avons connu des soubresauts, des attaques, des contrariétés, des propositions malvenues et incohérentes sur le principe de base qui est le nôtre: la lutte

contre les cambriolages et les incivilités. VOISISECUR a résisté car nous avons su resté unis et ferme dans nos décisions et nos entreprises. Nos adhérents trouvent largement une utilité dans ce qui a été entrepris depuis 2013. Malheureusement, car tout ne peut pas être parfait, à ce jour l'information que vous devez de faire parvenir à vos référents puis aux membres du bureau est quasi inexistante. Françoise et Jacky ne sont plus là pour relayer. Beaucoup d'entre vous ne sont pas équipés d'un ordinateur afin de coller au plus près au site VOISIN VIGILANT et utiliser ce qui se doit d'être utilisé. Pratiquement tout le monde est équipé d'un téléphone mobile. Passons sur le SMS à rédiger pour signaler un fait spécifique accolé à l'insécurité, certains ne savent pas non plus rédiger un message. Ne vous reste plus qu'une seule chose à faire : téléphoner et indiquer aux personnes dédiées au système d'alertes ce que vous avez à transmettre. Si vous ne faites pas cette action, adhérer à l'association est inutile car les ALERTES sont le premier fer de lance pour entamer votre propre information qui va déboucher sur une protection de votre environnement plus aiguillée que par habitude. L'information doit absolument circuler de quartier en quartier afin d'être préventif. Charge à ceux et à celles qui sont désignés sur la fonction de relayer aux forces de l'ordre.

J'insiste lourdement sur ce fait qui ne doit absolument ne pas être perdu de vue.

A part ceci, je vous remercie tous et toutes pour la confiance que vous nous accordez et que vous allez continuer à donner. Pendant ces 7 années de Présidence j'ai éprouvé beaucoup de plaisir à être le fil rouge qui nous a entraîné vers de belles choses. J'ai rencontré des personnes que j'avais perdu de vue et j'ai fait beaucoup d'autres connaissances en m'attachant d'être un Président autant sérieux dans la fonction que joyeux , innovateur et convivial pour le reste. J'associe mes paroles au vice-Président et la Trésorière car nous vous devons beaucoup. Sans vous l'association ne serait rien. Bravo et un grand merci à vous et aussi à toute l'équipe du bureau-référents et petites mains. Je ne quitte pas définitivement Voisisécur puisque je vais continuer à adhérer et espère faire encore de belles rencontres et de belles balades avec vous.

Renouvellement du bureau au vu des statuts qui le prévoient.

Le bureau actuellement composé de 5 membres permanents.

Président - Vice -Président - Trésorière - Secrétaire - Secrétaire adjoint.

Lors de chaque renouvellement le bureau remet en question l'ensemble des fonctions ci-dessus par un vote lors de l'assemblée générale.

Parmi les adhérents présents des candidats peuvent se présenter pour rentrer dans le bureau. A ce jour personne ne s'est manifesté pour une candidature. Celle-ci ayant été auparavant indiquée sur le site. Cette question est à nouveau posée à l'assemblée présente.

Une particularité pour ce vote : Démission du Président - Vice-président - Trésorière. ( 3 postes vacants)

Maryse THOMAS ( secrétaire actuelle ) est candidate pour demeurer dans le bureau.

Jean-Claude BRUN ( secrétaire adjoint ) est candidat pour demeurer dans le bureau.

Marie-Thérèse ALONSO ( référent centre-ville ) postule pour rentrer dans le bureau.

Bernard Taste ( Adhérent ) postule pour rentrer dans le bureau.

Si aucune candidature n'est enregistrée au sein des adhérents présents à l'assemblée, le vote peut être effectué avec la formule: **qui est contre ? - qui s'abstient ?**

La majorité se dégage et le vote est enregistré par le secrétaire ( **nombre de voix POUR - CONTRE - ABSTENTION** ) le bureau est alors élu. Il lui appartient de désigner les personnes positionnées sur les différentes fonctions....Président (e) - Vice -Président(e) - Trésorier- secrétaire ( dans le cas où personne n'a postulé pour la fonction de secrétaire) Présentement vu que le choix des fonctions a été effectuée en amont et à condition que cet accord soit toujours valable le nouveau bureau est présenté à l'assemblée.

Le Président démissionnaire effectue la passation de sa fonction sur le champ.

Le Président (e) nouvellement élu prend la parole.

La réunion se termine en annonçant un apéritif déjeunatoire offert à tous et toutes. Peuvent s'ensuivre différentes annonces concernant l'activité de l'association à venir. A charge au nouveau bureau de le faire.